

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19888 - 76ÈME ANNÉE

Conseil régional

Huguette Bello élue présidente de la Région Réunion : « Les combats que nos ancêtres ont mené nous animent encore aujourd'hui »



Seule candidate, la tête de liste de l'Union des forces de progrès a été élue ce matin présidente de la Région Réunion. La crise a réveillé notre conscience collective, souligne la nouvelle présidente de Région. « La réponse exige la conversion sociale de l'économie, de l'égalité entre les pays et les êtres humains, la liberté de vivre selon d'autres valeurs que la précarité. Une période historique nouvelle

s'ouvre, La Réunion doit prendre toute sa place dans ce 21^e siècle et opérer les transitions indispensables vers une société durable et ouverte. »

Huguette Bello a obtenu 29 voix sur 45, dans un scrutin où 16 conseillers d'opposition ont voté blanc.

Après avoir rendu hommage à tous ces prédécesseurs, notam-

ment les présidents disparus Mario Hoarau, Pierre Lagourgue et Paul Vergès.

« Je sais ce que représente cette victoire pour le peuple de La Réunion, pour celles et ceux qui souffrent. »

Elle rappelle un long combat pour faire triompher les idéaux de justice sociale. Huguette Bello évoque toutes ces générations de Réunionnais qui nous ont forgé.

Elle salue la mobilisation des militants des forces de progrès, et aux soutiens qui ont œuvré pour le changement voulu dans notre île par les Réunionnais.

« L'objectif est de travailler sans relâche au développement de La Réunion. »

Huguette Bello formule le vœu que le sens de l'intérêt général guide l'action de tous les conseillers. La Région impulsera un partenariat avec les collectivités sans esprit partisan.

L'idéal de justice et de progrès social inspirera notre action en toutes circonstances. Nous sommes là pour servir les habitants de cette terre.

La crise a réveillé notre conscience collective, souligne la nouvelle présidente de Région. « La réponse exige la conversion sociale de l'économie, de l'égalité entre les pays et les êtres humains, la liberté de vivre selon d'autres valeurs que la précarité.

Une période historique nouvelle s'ouvre, La Réunion doit prendre toute sa place dans ce 21^e siècle et opérer les transitions indispensables vers une société durable et ouverte. »

« Ces dernières années, la chute a été vertigineuse, les inégalités ont explosé, les aspirations ont atteint des sommets dans tous les domaines. Le moment est venu de

donner vie au projet, d'enclencher le processus vertueux d'un développement durable, territorialisé et ouvert sur le monde, en conciliant toutes les appartenances de La Réunion, île de l'océan Indien, département français et région de l'Union européenne, en faisant rayonner notre identité originale, dont la richesse se nourrit de sa diversité, en poursuivant les objectifs stratégiques de sécurité alimentaire, d'autosuffisance énergétique et d'insertionns notre région et en retrouvant notre géographie grâce à une vase politique maritime. »

« La Réunion doit prendre sa place dans l'océan Indien »

« Une politique maritime régionale pourrait stimuler la coopération régionale et stimuler la création d'un gisement d'emplois. Les Réunionnais seront des acteurs avec le désenclavement de La Réunion. Nos deux aéroports et notre grand port sont l'instrument de ce désenclavement. L'ouverture de nouveaux horizons pour notre économie se joue avec la création d'une compagnie régionale maritime, et à intégrer le développement durable comme un levier à leur croissance. »

« Trouver les alternatives au pétrole, transporter un million de Réunionnais en 2050 avec l'autonomie énergétique », souligne-t-elle.

« La Réunion doit prendre sa place dans l'océan Indien, riche de 38 pays riverains où vivent plus de 2 milliards de personnes. La Réunion se situe sur un passage vital pour le commerce, elle est aussi au coeur de l'axe économique qui se développe entre l'Asie et l'Afrique. Grâce à La Réunion, la France est la seule puissance présente dans cette région, dispose d'une ZEE et de puissants relais culturels et linguistiques.

La Réunion et donc la région a un rôle majeur à jouer. La Réunion a l'opportunité d'inventer son modèle de développement territorialisé ouvert sur le monde. La Départementalisation n'a pas réglé tous les problèmes sociaux. Le développement durable doit être relevé par la collectivité. »

« Comme Simendef, nous ne plions pas la tête »

« Nos longues et courageuses luttes nous ont uni et forgé. Les combats que nos ancêtres ont mené nous animent encore aujourd'hui. Nous avons surmonté tant et tant d'épreuves. »

Devant les défis démographiques, climatiques et économiques, La Réunion devra faire face avec responsabilité, la Région sera là.

« Comme Simendef, nous ne plions pas la tête, nous faisons vivre la liberté, l'égalité et la fraternité. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Le Conseil d'État donne 9 mois au gouvernement pour respecter ses engagements climatiques

La plus haute juridiction administrative française a estimé le 1er juillet que les politiques climatiques menées jusqu'ici n'étaient pas compatibles avec un objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Le gouvernement a jusqu'au 31 mars 2022 pour prendre des mesures supplémentaires, sous peine de se voir condamner à une lourde astreinte.

C'est en janvier 2019, que le maire écologiste de Grande-Synthe (Nord), Damien Carême, élu depuis député européen et qui a donc quitté son mandat, avait saisi la plus haute juridiction administrative française pour « inaction climatique » du gouvernement, estimant sa commune littorale et la centrale nucléaire voisine de Gravelines menacées par la hausse du niveau de la mer, qui pourrait atteindre 1 mètre d'ici à 2100. Une action rejointe par les quatre ONG portant « l'Affaire du siècle » – autre recours en justice contre l'Etat pour inaction climatique soutenu par une pétition qui a recueilli plus de 2,3 millions de signatures – et qui avait été plaidée le 9 novembre, chose inédite sur la question.

« Le compte n'y est pas. » Le Conseil d'État a estimé ce vendredi 2 juillet que les mesures climatiques prises jusqu'ici par le gouvernement n'étaient pas suffisantes pour respecter l'objectif national de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. La plus haute juridiction administrative française enjoint donc au Premier ministre de prendre « toutes mesures utiles pour atteindre l'objectif issu de l'Accord de Paris ». Avec une échéance : le 31 mars 2022.

En effet, le 19 novembre 2019, les juges ont affirmé que les objectifs climatiques de la France sont contraignants. Une décision qui met l'État face à ses responsabilités et rompt avec l'interprétation faite par les gouvernements successifs que la France n'était pas tenue par les objectifs inscrits dans la loi. Le Conseil d'État a alors donné un délai supplémentaire à l'État pour démontrer que la trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

prévue pourra être respectée. Or, la ville de Grande-Synthe et l'Affaire du Siècle ont largement mis en évidence que la France n'est pas sur la bonne voie pour respecter ses engagements.

Maintenant, que devons nous faire. Le réchauffement climatique est une réalité que l'on peut toucher. Hausse des températures, du niveau des mers, évènements climatiques hors normes, toutes ces prédictions il y a une dizaine d'années sont devenues des réalités pour les Terriens. Mais plus encore que Grande Synthe, La Réunion est exposé à ces évènements. Peut t'on encore faire comme si de rien n'était. L'urgence climatique doublé à l'urgence sociale sont les maux de notre temps auxquels il convient d'appliquer un remède adapté et immédiat. Encore faudrait il que le libéralisme et ses affidés y trouvent un intérêt. On a eu la taxe carbone, qui consiste à transformer en bon échangeable des droits à polluer. Ou encore diverses taxes de ce genre pour marchandiser l'urgence climatique. Cette solution ne résoudra rien, c'est une vraie révolution dont nous avons besoin.

« L'homme n'a pas de souci plus lancinant, plus douloureux que, resté libre, celui de se chercher, aussi vite que possible, quelqu'un devant qui se prosterner. » » Le Grand Inquisiteur par Fédor Mikhaïlovitch Dostoïevski

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Shakinn néna son talan !

Konm sa lé bien di pou vréman

Mézami, zordi mi vé anparl azot lo moune lété kapabe tir ni guèpe avèk la talan (dann la lang franssé i di talent) min san ansèrv la boukane. La mwin é kossa sa i vé dir ? Ni pé dire sé in l'avé trouv lo nékplissultra.

kalité natirèl sansa in kalité demoune la dévlop par lédikassion épi lantrénman si tèlman èl lé for tro for dann son éspésyalité. Donk lo talan sré in kékshoz éksépssyonèl... mé mi di azot toutsuite sé in lésplikassion, mwin pèrsonèl, mwin lé pa dakor avèk sa.

Dabor, kan ni lire in pé listoir La Rényon ni tonb vitman-vitman dsi in kalité d'moun téi apèl bande noir d'talan : zésklave parmi bande zésklav mé kapab fé bande métyé plito rare épi bien itil dann la koloni. zot téi pé z'ète maréssal féran, sharpantyé, ménuizyé, kondiktèrd' voitir a shoval sansa sharète bèf, tayèr galé, tayèr d'kostime, masson épi d'ote ankòr.

Mi koné pa si zot lété konm mwin, étan pti, mwin téi pass mon tan pou rogarde so bande demoune travaye é fé zot métyé sanm pou mwin lo pli bo métyé di monde. Donk pou mwin lo talan lété in kékshoz final de konte in bonpé d'moune l'avé, é mwin l'avé poin : intèl lo talan pou siflé, mèm pou sif dann doi, l'ote in talan pou kass mang koud'galé, d'ote ankòr pou fékonde bann flèr, mé mon ladmirassion téi sava dsi déssèrtin

Finalman, a bien kalkilé, antouléka si mi kroi sak in bon dalon, in frèr si zot i vé, téi di, shakinn néna son talan, la kapassité fère bien késhoz é myé ké bonpé demoune. Biensir la pa sa va raporte azot dé mil é dé san, mé mi kontinyé panssé larzan la pa lo sèl mézir la kapassité d'in moune. Sé pou sa opliss lo tan i pass, opliss mi konsidère lo talan sé kékshoz bien partazé dann la natir umène.

Alor koman i fé pou débusk talan-la ? Lo myé a fère sé trouv son prope talan, pèrféksyone ali, é fère ké shé ou li dépass lé zote dann domène-la. Koman i fé sa d'après zot ? Kèl prèv nou néna par rapor lo talan-la ? Sinploman ké tazantan li mètte aou dann in léta sogon kan wi égzèrss ali, in sorte lodéla dé ou mèm kan wi dépass sak ni pé apèl in sinp routine.

NB-An panssan, mon dalon Christian Barat in moune li ossi – konm i di-pétri d'talan li ossi.

Justin